Actuariat

Initiation aux techniques actuarielles

6 jours (42h00) | 4,6/5 | ASSUR-8992362 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 3 595 € ht

Formations Compétences Métier › Assurance › Actuariat

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Maîtriser les principes de l'actuariat des contrats d'assurance vie, dommages et collectives de prévoyance

Découvrir comment l'actuaire évalue les risques, calculer les tarifs et les provisions

Analyser les composantes de la rentabilité des différents contrats et l'impact des techniques actuarielles

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est nécessaire de posséder des bases en mathématiques financières

Public concerné

Toute personne intégrant ou travaillant dans une compagnie d'assurances, mutuelle ou institution de prévoyance qui souhaite connaître les méthodes de détermination des tarifs et des provisions

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Découvrir le domaine d'activité de l'actuaire

- Le marché de l'assurance non-vie
- La vérification des données

Réaliser une analyse de la sinistralité

- L'analyse par l'exercice de survenance
- Les méthodes de prévision et de provisionnement déterministes
- Les méthodes probabilistes

Exercice d'application : exemple de mise en œuvre d'un Chain-Ladder

Mesurer l'impact de la coassurance et de la réassurance

- Du point de vue de la cédante
- Du point de vue du réassureur

Maîtriser la logique de la tarification

- L'approche a priori et la modélisation de la prime
- Le traitement statistique des données de portefeuille
- La segmentation sur population assurable

Exercice d'application : exemple de calcul de la prime selon le profil des assurés

Définir les provisions réglementaires et leur évolution

- Le contrôle prudentiel actuel et les provisions réglementaires en vigueur
- Identifier les cas particuliers : rentes indemnitaires, invalidité, incapacité

Cerner l'environnement Solvabilité 2

- Les exigences quantitatives (pilier 1)
- Les provisions techniques
- Le capital exigible selon le niveau de risque assumé
- La formule standard et le SCR
- Les risques de marché et de souscription

Intégrer la gestion des risques

- Le concept ORSA "Own Risk Solvency Assessment "
- Le concept ERM "Enterprise Risk Management "

Test de connaissances : quiz sur le cadre prudentiel Solvabilité 2

Maîtriser les techniques actuarielles appliquées aux assurances vie et capitalisation

- Intégrer les notions fondamentales de l'actuariat en assurance vie
- Appliquer les techniques aux assurances en cas de vie

Exercice d'application : exemple de calcul d'une table de mortalité

- Appliquer aux assurances en cas de vie ou de décès
- Appliquer aux assurances en toutes circonstances

Analyser la rentabilité d'un contrat d'assurance sur la vie

- Déterminer le résultat d'un contrat d'assurance sur la vie
- Formuler le résultat viager, financier et de gestion
- Analyser le compte de résultat, de trésorerie et de participation aux bénéfices
- Décrypter le bilan
- Mesurer les incidences des variations des paramètres sur la rentabilité

Exercice d'application : calcul du montant de la prime mensuelle viagère du contrat obsèques d'un assuré âgé de 55 ans à la souscription

Déterminer les tarifs et les provisions

- Calculer les tarifs
- Analyser le risque
- Analyser l'environnement
- Les contraintes liées à la commercialisation
- Les contraintes économiques
- Les contraintes réglementaires et structurelles

Mettre en place des outils de pilotage

- Élaborer et suivre les comptes techniques, les états réglementaires et les provisions mathématiques

Exercice d'application : simulations illustratives grâce à un logiciel de tarification simplifiée

Distinguer les différents régimes

- Le régime obligatoire de la Sécurité Sociale
- Les régimes complémentaires obligatoires
- Les régimes complémentaires
- Les grandes réformes de la protection sociale

Maîtriser les principes de la tarification

- Les critères
- Le calcul des cotisations
- Les protections en réassurance

Exercice d'application : exemple de calcul des cotisations

Assurer le suivi des régimes

Le suivi des régimes

Les comptes de résultat

- Les comptes par exercice comptable / par exercice de survenance
- Les fonds de revalorisation

Les différentes provisions

- Les provisions mathématiques
- Les provisions pour sinistres à payer
- Les provisions pour risques croissants
- La provision d'égalisation

Étude de cas : analyse d'un compte de résultat

Maîtriser le calcul technique des différentes garanties

La méthode de tarification

- La description des différentes garanties
- Le calcul
- L'impact des correctifs

L'arrêt de travail

- Les différentes franchises
- Les barèmes et les correctifs

Exercice d'application : calcul d'un arrêt de travail

Les frais de santé

- L'expression des garanties
- La portabilité

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :

Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant

À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs

À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.